

1 Avant-propos

La présente charte définit les modalités d'utilisation du site www.la-paaj.fr

Le site permet la consultation et le partage en ligne d'informations et données sur les associations et institutions inscrites, leurs activités, leurs événements, ainsi que les dispositifs qu'elles mettent à dispositions des jeunes en Région Centre-Val de Loire. D'autres contenus pourront s'ajouter à la PAAJ.

L'accès à toutes les informations sur la PAAJ est gratuit. Toutefois il n'est possible de contribuer au partage d'information qu'en ayant un compte d'utilisateur-trice, que ce soit un compte de structure ou un compte personnel.

Toute personne naviguant sur le site est considérée comme un utilisateur-trice, qu'elle soit identifiée ou non sur le site, contributrice ou non, abonnée ou non.

2 Acceptation de la charte d'utilisation

En utilisant le site la-paaj.fr, l'utilisateur-trice accepte de respecter les conditions d'utilisation et de navigation définies dans la présente charte. La charte pouvant être modifiée à tout moment par l'éditeur sans notification préalable, il appartient à l'utilisateur-trice du site de la consulter régulièrement. L'utilisateur-trice est réputé avoir accepté la dernière version à chaque nouvelle connexion au site. Toute connexion au site est subordonnée au respect de la présente charte.

3 Engagement de l'utilisateur·trice

L'utilisateur s'engage à n'enfreindre aucune loi ou règlement. Sont notamment interdits, sous peine, le cas échéant, de sanctions pénales :

- L'atteinte à la vie privée d'autrui (citation nominative de tierces personnes sans leur accord explicite) :
- ► La diffamation et l'injure :
- L'incitation aux crimes et délits et la provocation au suicide, la provocation à la discrimination, à la haine notamment raciale, ou à la violence ;
- ► L'apologie de tous les crimes, notamment meurtre, viol, crime de guerre et crime contre l'humanité ; la négation de crimes contre l'humanité ;



- ► La reproduction, représentation ou diffusion d'une œuvre soumise à des droits de propriété intellectuelle ne le permettant pas ;
- ► La publicité ou les messages ou contenus de quelque nature que ce soit à vocation commerciale, hors diffusion d'informations sur certaines activités associatives génératrices de revenus

4

Droit de propriété intellectuelle

Le CRAJEP Centre-Val de Loire et ses partenaires sont titulaires de la totalité des droits de propriété intellectuelle et droits d'utilisation/diffusion afférents aux éléments contenus dans le site, recouvrant, sans que ceci soit limitatif, les noms de domaine, les marques et logos, les graphismes et illustrations, les images et photographies, les articles, les documents, les bases de données comprenant notamment les informations d'actualités ainsi que les logiciels spécifiques développés pour l'utilisation du site.

L'utilisateur trice s'interdit toute utilisation commerciale, directe ou indirecte, du site et de ses contenus, et donc toute reproduction des contenus du site en vue de la modification, la vente, la réédition, la communication, la diffusion en ligne, l'exploitation directe ou indirecte, dans un but commercial de tout ou partie des éléments incorporels du site, de ses services ou du droit d'accès au site.

L'utilisateur dispose d'un droit d'utilisation pour un usage non commercial à des fins privées, professionnelles ou non, avec droit de reproduction, de modification, de diffusion et de stockage, sous réserve de la citation de l'auteur et de la source. Il s'agit d'un droit personnel et non transmissible.

5

Respect de l'intégrité et de la sécurité informatique

L'utilisateur-trice s'engage à respecter la réglementation en vigueur en matière de fraude informatique, et à ce titre, à s'abstenir de tenter une intrusion dans un système de traitement automatisé de données ou d'altérer, totalement ou partiellement les éléments qu'il contient. Il est informé que de tels actes sont passibles de sanctions pénales. Il appartient également à l'utilisateur-trice de ne pas transmettre d'éléments contenant des virus, d'utiliser le site pour toute action malveillante de type piratage ou autres hackings.



Indemnisation

L'utilisateur-trice pourra être contraint à indemniser le CRAJEP Centre-Val de Loire en cas de dommage ou réclamation émanant de tiers consécutif à l'envoi, la diffusion ou la transmission de contenu par l'utilisateur ou à l'utilisation du site de manière non autorisée ou au non-respect des dispositions de la charte.



7 Liens en direction du site

L'établissement de liens vers la page dont l'adresse est www.la-paaj.fr est autorisé aux conditions cumulatives suivantes :

- ▶ Que cette page apparaisse sous l'adresse ci-dessus mentionnée,
- ▶ Que les sites opérant des liens vers cette adresse exercent une activité et diffusent des informations, images et tout autre support en conformité avec l'ordre public et d'une manière générale sont conformes au droit français.

8 Liens vers d'autres sites

Les liens proposés vers des sites externes ou internes à la PAAJ ne sauraient engager la responsabilité du CRAJEP Centre-Val de Loire quant à leur contenu et à leurs conditions d'accès. De tels liens ne constituent pas une recommandation ni une validation des sites en cause ou de leur contenu.

9 Garantie / Qualité

Le CRAJEP Centre-Val de Loire ne garantit pas la conformité du site à un besoin ou un usage spécifique, ni à un fonctionnement exempt d'interruptions, d'erreurs, de perturbations, de virus ou défaillance, quelle qu'en soit la cause.

De manière générale, le CRAJEP Centre-Val de Loire ne garantit pas la complétude, l'exhaustivité et l'exactitude du contenu des informations et des services proposés sur le site, notamment par ses utilisateur-trices, le CRAJEP Centre-Val de Loire mettant tous les moyens disponibles en œuvre afin d'offrir aux internautes un contenu de qualité.

En toutes hypothèses, la responsabilité du CRAJEP Centre-Val de Loire, de l'un de ses partenaires ou de ses préposés ne pourra être recherchée au titre de l'utilisation que fera l'utilisateur-trice des informations et des services proposés sur le site et/ou de sa navigation.

10 Mots de passe

L'utilisateur-trice est responsable des mots de passe qu'il/elle défini pour l'accès à son compte personnel ou compte structure.

Il lui appartient de :

▶ Mettre en œuvre les mesures de précaution et de sécurité nécessaires à la protection de ses identifiants et mots de passe,



➤ Contacter le CRAJEP Centre-Val de Loire sans délai s'il/elle prend connaissance d'un vol, d'une perte, d'une utilisation de ses identifiants par un tiers non autorisé.

Le CRAJEP Centre-Val de Loire ne pourra être tenu responsable de l'utilisation frauduleuse d'identifiants utilisés par un tiers les ayant subtilisés.

Les mots de passe sont automatiquement invalidés après trois saisies incorrectes : l'utilisateur peut alors utiliser le bouton « mot de passe oublié » relié à son adresse mail pour en définir un nouveau.